

## Communiqué de presse

---

### Conseil général de Loir-et-Cher Unanimité pour le budget supplémentaire 2009

Jeudi 18 juin, l'Assemblée départementale de Loir-et-Cher s'est réunie pour voter le budget supplémentaire (BS) de l'année 2009. À l'unanimité, les trente conseillers généraux ont adopté ce BS. *« Il faut se réjouir que notre budget fasse consensus auprès de tous les conseillers généraux, toutes couleurs politiques confondues. En période de crise plus qu'à n'importe quel autre moment, les Loir-et-Chériens ont besoin de nous sentir tous unis pour les accompagner vers la sortie de crise »*. Maurice Leroy, président du conseil général.

Au nom du groupe socialiste et républicain, Michel Fromet – président – a déclaré : *« Au total, nous examinons un budget supplémentaire d'un montant de 4,5 M€. La ventilation des crédits est satisfaisante puisque nous consacrons 1 million d'euros à l'investissement, ce qui est un choix responsable et 3,6 millions d'euros au fonctionnement, en très grande majorité pour des dépenses d'action sociale. C'est pour cette raison que notre groupe émettra un vote favorable pour ce budget supplémentaire »*.

En conclusion de la séance, Maurice Leroy a rappelé que *« le conseil général inscrit, dès ce budget, un crédit supplémentaire de 2,5 millions d'euros en faveur des solidarités. Cette hausse est la conséquence de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI qui se présentent à nos guichets. Notre Assemblée a le devoir d'accompagner les plus fragiles d'entre nous et nous oeuvrons, chaque jour, à améliorer les conditions de vie des plus modestes »*.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)